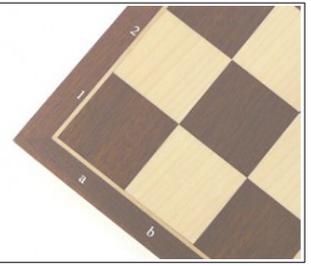


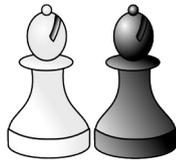
18 - Cher
28 - Eure-et-Loir
36 - Indre
37 - Indre-et-Loire
41 - Loir-et-Cher
45- Loiret



<http://www.echecscentre-valde Loire.fr/>

FEDERATION FRANCAISE DU JEU D'ECHECS

LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE



Compte-rendu / Relevé de décisions
Comité Directeur
18 Septembre 2021

Élus présents :

Anne-Sophie ALLANIC (28), Kennisthon POUSSE(41), Philippe LAUDAT(36),
Paul-Adrien SALLY(37), Denis DUPEUX(45), Ollivier RIOLAND(37)

Elus absents représentés :

Sébastien SOBRY (28, *procuration à A-S Allanic*),
Olessya LAURENT (18, *procuration à P-A Sally*),
Vincent NORMAND (45, *procuration à D Dupeux*),
Patricia BERNARD (45, *procuration à P-A Sally*)

Invité :

Eric Vignelles (Président du CDJE45),
Yoann LE BASNIER (Directeur Général de la ligue CVL),
Michel KRAUSS (Président du CDJE37),
Jean-Louis SALVAING (Responsable du secteur formations)

10 voix au total sur 14 possibles.

En introduction, Paul-Adrien dit qu'il a passé un été studieux en travaillant beaucoup avec le nouveau Directeur Général sur l'avenir de la Ligue et cette saison 2021-2022 qui vient de débiter. Comme le montreront les premiers points de l'ordre du jour, un projet triennal est proposé pour donner une vision pour cette fin de mandat et pour orienter le futur projet associatif. Ce futur pourrait aussi s'orienter vers la professionnalisation du poste de DG si le besoin des clubs et comités s'en fait ressentir. Cette saison 2021-2022 sera donc une année de consultations et deancements de projets pour lancer un nouveau dynamisme au sein de la Ligue qui pourrait à court ou moyen terme adopter le slogan : « un club = un projet ». Un programme qui satisfait les personnes présentes.

Instances de la Ligue

1/ Vote de la fiche de D.G :

Pas de questions depuis la consultation par mail de juillet.

→Vote favorable à l'unanimité.

2/ Vote Projet Triennal 2021-2023 :

Pas de questions depuis la consultation par mail de juillet.

→Vote favorable à l'unanimité.

3/ Les premières missions du DG :

Plusieurs réunions entre le DG et le Président ont été effectuées pour lancer les projets et préparer la saison 2021-2022. Yoann a eu également de nombreux contacts avec la Région Centre Val de Loire pour la subvention, le projet Yep's pour les jeunes de 15 à 25 ans, etc...

4/ AG reportée :

L'AG est reportée au 8 janvier 2022 (lieu à déterminer) pour soumettre nombre de documents au vote (Projet Associatif, Règlement intérieur, Budget Prévisionnel, etc...).

Après cette période de COVID et les saisons tronquées, les clubs s'interrogent sur une potentielle baisse du prix des licences. Maintenant que la saison est entamée, il ne serait possible que de reverser une éventuelle réduction aux clubs proportionnelle à leur nombre de licenciés (par exemple au 31 décembre). Le montant de cette « ristourne » pourrait aussi être utilisé par la Ligue pour encourager la pratique dans des tournois en prenant en charge une partie de l'inscription, même si c'est techniquement compliqué à appliquer sur le terrain. Il est rappelé que les clubs sont l'organe le plus près des licenciés (qui payent les licences).

Concernant la saison 2022-2023, si on propose à l'AG du 8 janvier de voter une réduction de 2€, cela représente une perte financière annuelle de 2.000€ pour la Ligue et 2.000€ pour les départements. Cela fait une baisse symbolique pour chaque joueur mais une baisse énorme pour les CDJE et Ligue.

→Le Principe d'une « ristourne sur les licences » dès cette saison est donc voté. Par contre, les discussions autour de ses modalités se continueront par mail pour une annonce à l'AG du 8 janvier.

→Souhaitez-vous proposer une baisse de 2€ sur chaque licence lors de la prochaine Assemblée Générale ? Pour : 0 – Abstention : 0 – Contre : 10

Le Comité Directeur préfère garder ces sommes mais s'engage à les utiliser pour relancer l'activité échiquéenne et mettre en place de futurs projets (slogan : un club = un projet !).

5/ Projet Associatif 2022/2025 :

Le Président rappelle que le projet associatif actuel prend fin en 2021 et qu'il faudra voter le nouveau (2022-2025) lors de l'AG du 8 janvier. Yoann, en tant que DG a déjà avancé sur une proposition qui sera faite au Comité Directeur. Après lecture rapide des membres nommés sur ce document, il est décidé d'y ajouter la responsable scolaire, Anne-Sophie ALLANIC ainsi que le futur responsable du Handicap. Un appel à candidature est d'ailleurs lancé pour ce poste (un mail sera envoyé aux Présidents de CDJE)

Lancement de la saison 2021/2022 :

1/ Dispositifs pour les jeunes du Conseil Régional (Yep's) et National (Pass'Sport).

Ne pas hésiter à demander aux jeunes licenciés des clubs s'ils ont déjà bénéficié de ces dispositifs dans un autre sport.

Le Yep's est accessible à tous les licenciés de 15 à 25 ans ! Pour créer un compte club partenaire, l'identifiant club à utiliser est le Numéro RNA (ou Waldec) donné par la préfecture (W suivi du numéro de département).

2/ Protocole Sanitaire :

Rappel des règles parues sur le site FFE concernant le Pass-Sanitaire et toutes les autres obligations en ce début de saison. Bien veiller à ce qu'elles soient appliquées sur le terrain. Il est mis en avant la difficulté d'ouvrir les clubs pour les responsables qui n'ont pas de Pass-Sanitaire. Idem pour les 12-17 ans ne s'étant pas fait vacciner.

Une FAQ complète sur les modalités d'application du Pass Sanitaire pour le jeu d'échecs est disponible sur le site de la FFE : <http://echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=65>

3/ Aides de la Ligue aux CDJE :

Depuis plusieurs saisons, la ligue verse forfaitairement des aides à chaque département pour qu'ils effectuent leurs propres projets. Cette saison, des sommes supplémentaires peuvent être attribuées sur présentation de projets. Les sommes forfaitaires vont être prochainement versées aux CDJE. Le DG attend les projets pour les soumettre au Bureau afin de verser des compléments de montant.

4/ Aides de Ligue aux clubs :

Les clubs ont souvent des idées de projets mais pas toujours l'ensemble des connaissances pour les mettre en œuvre. La ligue propose aux clubs d'être aidé par le Directeur Général.

De plus, dans la perspective de mettre en place des actions en dehors des clubs, Paul-Adrien émet l'idée d'investir dans des éléments visuels pouvant agrémenter des stands extérieurs et attirer de potentiels joueurs. Pour cette idée, la ligue se tournera vers les présidents de CDJE pour recenser les besoins. Un appel à candidature sera lancé pour trouver un responsable de cette « Aide aux clubs et CDJE »

5/ Point Financier :

Denis DUPEUX présente l'ensemble des recettes et dépenses de la saison 2020/2021, très amputée par le COVID et sans Championnat de France Jeunes. La conséquence est le report d'une somme non dépensée. Une provision de 17.000€ est donc décidée. Le Comité Directeur propose la ventilation suivante :

Report Chpt France Jeunes : 5000€

Plan de relance : 4000€

Futur Emploi : 8000€

Seront intégrées aux dépenses les aides aux CDJE 18,28,36,41 pour environ 1.400€ (qui seront versées en septembre mais comptant pour la saison dernière).

6/ Secteur Technique :

Seule candidature pour l'organisation des Championnats régionaux Jeunes reçue à ce jour : le club de Saint-Pierre des Corps (37), pour les Régionaux U08 et U10 vu qu'ils ne peuvent avoir

Ligue Centre Val de Loire du Jeu d'échecs
Fédération Française des Échecs

une salle que sur 3 jours.

Pour rappel, si un Régional Jeunes n'a pas lieu, aucun qualifié pour les Championnats de France n'est possible !

Le calendrier 2021-2022 avec toutes les dates parvenues au Directeur Technique est à jour sur le site de la Ligue. Pour les nouvelles dates à intégrer, les clubs envoient aux Présidents de CDJE qui centralisent et transmettent au DTR.

Présentation des groupes d'Interclubs. Les informations ont été envoyées aux Présidents de CDJE qui ont transmis aux clubs concernés.

7/ Secteur Formation :

Jean-Louis a commencé le recensement dans les clubs par téléphone. Beaucoup de clubs n'ont pas eu de retour des volontaires en ce début de saison. Pas mal de demandes pour les DIFFE par rapport au DAFFE et DEFFE.

Certains clubs ont déjà des animateurs mais qui ne pratiquent pas. 56 DIFFE, 40 DAFFE et 12 DEFFE au 31 août 2021. Chiffres à pondérer car certaines personnes ont plusieurs de ces diplômes. Sur le site fédéral, une date de validité des diplômes est apparue mais elle n'a pas cours. La validité est pour le moment illimitée.

8/ Secteur Jeunes :

Un point est fait sur les inscrits aux Championnats de France Jeunes d'Agen. Une trentaine de jeunes de la Ligue y participeront sur les 40 places disponibles. Des repêchages ont été lancés mais il est décidé de ne pas lancer un appel général aux clubs pour les 10 places restantes afin de ne pas faire des choix qui seraient trop aléatoires ou injustes.

Les Présidents de clubs ayant des jeunes qualifiés pour Agen sans entraîneur peuvent se rapprocher des structures (clubs / CDJE) qui ont mis en place un accompagnement sportif. Vos présidents de CDJE et Responsables départementaux Jeunes pourront vous orienter.

Il est dit qu'il n'est pas facile voire impossible pour les « petits » départements d'accompagner sportivement leurs jeunes et qu'il faudrait que la Ligue reprenne en charge l'envoi d'une équipe minimum pour les jeunes des départements et clubs ne pouvant pas envoyer d'entraîneurs.

Dans cette période particulière, le Comité Directeur évoque la possibilité d'aider les familles financièrement et procède à plusieurs votes :

Aide exceptionnelle de 50€ aux participants U8/U16 : 10 pour (unanimité)

Aide exceptionnelle de 50€ aux U18/U20 : 10 pour (unanimité)

Aide exceptionnelle de 50€ aux Opens A et B : 10 contre

Yoann annonce que pendant la gestion des inscriptions de la Ligue, il a de nouveau pu constater le mauvais comportement de certains clubs que ce soit par des mails agressifs ou par des comportements individualistes n'ayant pas permis de lancer des repêchages dans certaines catégories. Pour ces raisons et parce que ses missions de DG sont déjà très chronophages, il annonce l'importance de trouver un nouveau Directeur des Jeunes après le Championnat de France à Agen. Un appel à candidature sera lancé.

Après une discussion autour de la gravité de ne pas avoir de candidature pour les Régionaux

Grandes Catégories dû à la période COVID (manque de salles), il est décidé de voter la possibilité exceptionnelle de :

→ramener l'organisation de toutes les catégories sur 3 jours avec la cadence de 60mn+30s pour cette édition 2022 : 10 pour (unanimité)

Les candidatures pour les Régionaux Jeunes 2023 sont à envoyer avant le 13 février 2022.

9/ Secteur des Féminines :

Les futures actions découleront du projet triennal voté en début de séance.

Attribution de la N2Féminines à Chartres le dimanche 23 janvier.

La coupe de la Parité se déroulera en même temps que la coupe 2000 le dimanche 27 février. Le lieu est à déterminer.

10/ Secteur des Scolaires :

Personne n'a reçu de nouvelles de l'UNSS, ce qui montre que le sport scolaire en intérieur n'est pas encore relancé suite au COVID.

Anne-Sophie confirme l'organisation de la phase académique à Unverre le 20 mars 2022.

Le 37 a prévu son départemental scolaire à Beaumont-en-Véron. Les autres départements continuent à chercher des lieux d'organisation.

11/ Commission Arbitrage

Il est rappelé l'état des lieux du nombre d'arbitres dans la Ligue.

Paul-Adrien a lancé un appel aux clubs pour connaître le nombre de joueurs souhaitant être formés ainsi que leur répartition géographique afin de programmer au mieux les futurs stages.